

L'adaptation de la France au changement climatique mondial

Déclaration du groupe de la CFTC

L'adaptation de la France au changement climatique est un enjeu vital du XXI^e siècle afin de préserver nos sociétés, nos jeunes et nos générations futures.

Pour la CFTC, la France ne pourra pas seule résoudre ce problème. L'Europe, le monde devront prendre toutes leurs responsabilités.

Les effets du changement climatique sont désormais connus : vagues de chaleur et de sécheresse extrêmes provoquant des incendies, des fortes pluies, entraînant des inondations, absences de récoltes, déplacement des populations.

Agir est impératif et l'avis propose, pour le groupe de la CFTC, des pistes intéressantes.

Comme il est écrit dans l'avis « les impacts des changements climatiques sont encore mal connus ». Ils reposent sur des scénarios et des modèles climatiques, par définition, incertains. Malgré cette incertitude, nous devons étudier des mesures d'adaptation en lien avec la transition écologique et énergétique.

La CFTC soutient la coopération et le partenariat entre toutes les collectivités afin d'impulser les débats et les études.

Si nous voulons que la population soit attentive à l'adaptation, il faut l'associer au débat en permanence. Elle sera plus sensibilisée à tous les changements et pourra éventuellement les anticiper.

Nous avons vu que le vivant sera particulièrement concerné.

Les enjeux environnementaux sont majeurs et ont déjà des incidences fortes sur la santé des populations, sur leur sécurité, sur leur mode de vie. Ce n'est donc pas un sujet réservé aux experts, dont nous discutons, mais d'un problème existentiel qui nous concerne tous.

En conséquence, le secteur santé doit se mobiliser dès à présent, en intégrant le changement climatique à la formation initiale et continue des professionnels.

La population augmentant, les besoins alimentaires vont s'accroître. L'agriculture devra intégrer cette problématique en renforçant la recherche pour anticiper les évolutions à venir des maladies et

réaffirmer l'objectif de sécurité alimentaire. Le dispositif actuel doit évoluer pour améliorer la fertilité des sols en diminuant les intrants.

Préserver davantage la biodiversité et la qualité de l'eau, mais il faut diversifier les productions pour sécuriser davantage les exploitations et donc l'emploi.

Le décalage des dates de récolte des fruits et celui des vendanges posent le problème de la disponibilité de la main-d'œuvre.

Afin d'anticiper et de pallier les dommages potentiels, la CFTC soutient la préconisation précisant qu'il appartient au législateur et au gouvernement de définir un plan d'action national impérativement actualisé de façon périodique. De même, nous sommes favorables à ce qu'une réflexion s'engage avec les professionnels du secteur de l'assurance dans une perspective d'adaptation aux effets du réchauffement climatique.

Dans l'industrie, c'est l'économie circulaire qui réutilise les matières premières qui doit devenir le fil conducteur.

Le réchauffement climatique aura aussi des conséquences sur la vie professionnelle, la CFTC comme le CESE demande que des études socio-économiques et environnementales soient conduites afin d'adapter les risques ou opportunités pour l'industrie française.

L'implication de tous les acteurs dans les entreprises est essentielle pour mettre en place une évaluation et des indices de vulnérabilité systématique.

Pour toutes ces raisons, la CFTC a voté l'avis.